



a.s.b.l. "Merveilles Johannie"

Rue de la Couronne, 41

7334 HAUTRAGE

☎ : +32/495/30.50.84

✉ : [presidente@merveillesjohannie.be](mailto:presidente@merveillesjohannie.be)

🌐 : [www.merveillesjohannie.be](http://www.merveillesjohannie.be)

N° moniteur belge : 0832.390.454

🏦 : BE67 7554 8010 4987 (AXA banque)



## **Objet : Business-plan de l'asbl**

### **1. Création de l'asbl**

Les membres fondateurs ont tenu la 1ère assemblée générale créant l'association le 23 novembre 2010.

L'association régie par les statuts se nomme « asbl Merveilles Johannie » en mémoire à Johannie, décédée d'un cancer en 2005.

### **2. Objectif**

L'association ayant pour objectif d'organiser des manifestations socioculturelles récurrentes, s'interdit tout esprit de lucre. C'est pourquoi les bénéfices nets obtenus serviront à venir en aide à des familles touchées par les aléas de la vie que le comité aura décidé d'épauler grâce aux fruits des actions de l'association.

### **3. Composition**

L'a.s.b.l. est composée :

1. des administrateurs et membres :
  - ◆ Une présidente,
  - ◆ Une vice-présidente,
  - ◆ Un secrétaire-trésorier,
  - ◆ Une responsable des relations publiques,
  - ◆ Un webmaster,
  - ◆ Un(e) responsable de rêves,
  - ◆ Un(e) animateur (trice) de soirée,
  - ◆ Un(e) responsable publicitaire,
  - ◆ Un(e) responsable mascottes.
2. du comité de parrainage :
  - ◆ Parrain(s),
  - ◆ Marraine(s),
  - ◆ Filleul(e).
3. des amis.
4. des sponsors.

## 4. Buts

- Réalisation de diverses festivités,
- Edition du livre de Johannie, où les bénéfices de la vente serviront aux rêves,
- Vente de doudous où les bénéfices serviront aux rêves,
- Création d'un CD musical, où les bénéfices de la vente serviront aux rêves,
- Réalisation de rêves d'enfants gravement malades ou différents,
- Amélioration du bien-être de l'enfant,
- Soutiens financiers et moraux.

## 5. Les statuts :

Les statuts sont consultables sur notre site :

<https://www.merveillesjohannie.be/divers/statuts.pdf> ou sur simple demande au siège de l'association.

## 6. Manifestations :

L'a.s.b.l. organise annuellement :

- ◆ Une festivité enfants + repas + soirée dansante,
- ◆ Une brocante le premier dimanche de juin,
- ◆ Une pêche du cœur, de l'amitié, ...
- ◆ Les rêves selon les demandes.

## 7. Financement :

Les avoirs de l'association sont principalement alimentés par :

- les bénéfices des manifestations qu'elle organise,
- la vente de doudous, de CD musicaux et de la vente du livre de Johannie une fois édité,
- la participation de l'asbl durant les festivités de nos partenaires avec les mascottes (Mouvement des Jeunes Socialistes, Fête de la jeunesse, Carnaval, Pâques,...),
- d'autres sources de financement possibles, telles que sponsoring ou contribution pécuniaire de sympathisant(e)s.

La fiche comptable est consultable sur simple demande écrite au siège de l'association et signée mensuellement par les membres du comité lors de réunions de l'association.

## 8. Médias

L'a.s.b.l. s'efforce de se faire connaître lors de chaque festivité ou rêve au moyen de :

- La diffusion d'affichages,
- La presse,
- La radio,
- La télévision régionale.

## 9. Problématique

Un des buts à atteindre pour une nouvelle association est sa reconnaissance auprès du public.

La communication, (par trop souvent négligée), est un des moyens possibles pour acquérir cette identité.

Un des objectifs principaux est de participer ou d'organiser des activités afin de se faire connaître. Mais chaque objectif possède un coût financier.

Pour la survie de l'a.s.b.l., il devient donc vite indispensable d'être médiatisé par la presse et/ou la télévision locale et d'être sponsorisé. Ce sponsoring permet ainsi de recevoir différents dons pour des cartes de visite, des t-shirts avec le logo de l'association, divers lots pour l'organisation d'une loterie, des subsides, etc...

En résumé, nous sommes dans une spirale infernale où pour se faire connaître, il est obligatoire de posséder des moyens financiers ; et pour obtenir ces moyens, il est nécessaire d'être connu.

## 10. Le site internet « [www.merveillesjohannie.be](http://www.merveillesjohannie.be) »

Le site permet de démontrer les actions entreprises par l'association par la visualisation des rêves et festivités réalisés.

Chaque famille peut solliciter un rêve en ligne sur le site.

Le sujet évite :

- les activités sociales qui impliquent des contacts importants avec l'association par crainte d'être critiqué, désapprouvé ou rejeté (phobie sociale).
- de demander à autrui par peur d'humiliation, de jugement, de culpabilité, d'être quémendeur.

Le site permet également la vente des bijoux en ligne. Les bénéfices serviront à l'édition du livre de Johannie et à la réalisation de rêves. Les bénéfices supportés par la vente du livre, des bijoux et des CD serviront à réaliser les rêves.

Un livre d'or permet aux visiteurs d'ajouter un avis, un commentaire sur l'association.

## 11. Les rêves

Les rêves (réalisés ou à réaliser) sont consultables sur notre site. Un book photo des rêves réalisés est disponible lors de chaque festivité.

Un rêve est un moment d'émotion, de liberté de l'esprit, une interruption dans la maladie. Notre but consiste à retrouver des millions d'étoiles dans les yeux des enfants et permettre aux parents de vivre autre chose que le quotidien le temps d'une journée.

Rêver, c'est aussi une façon de récompenser chaque enfant et ses proches pour leur courage face au traitement.

## a. Les rêves réalisés

- Laora, 28 mai 2011 à Chièvres, baptême en hélicoptère avec ses parents.



- Florian, 05 août 2011 à Saint-Ghislain, baptême en avion avec ses parents.



- Olivia, 05 août 2011 à Saint-Ghislain, baptême en avion avec ses parents.



- Maryne, 06 août 2011 à Seneffe, une journée en princesse d'un soir au château avec ses parents.



- Sean, 24 septembre 2011 à Harchies, baptême en bateau avec ses parents.



- Tessa, 22 octobre 2011 à Villerot, une journée avec Michael Jackson et ses parents.



- Adrien, 14 novembre 2011 à Cuesmes, une journée en pompier avec ses parents.



- Corentin, 10 mars 2012 à Basècles, une journée en joueur du standard avec ses parents.



- Christopher, 12 mai 2012 à Comines, balade en Audi R8 GT Spyder.



- Noah, 03 septembre 2012 à Pommeroeul, balade en péniche et remise d'un chèque de 1318,62 €.



- Anaïs, 03 septembre 2012 à Pommeroeul, balade en péniche et remise d'un chèque de 1000 €.



- Jordan, 17 mars 2013 à Mettet, balade en Radical SR5 sur le circuit.



- Joy, 17 novembre 2013 à Stambruges, balade en chiens de traîneau.



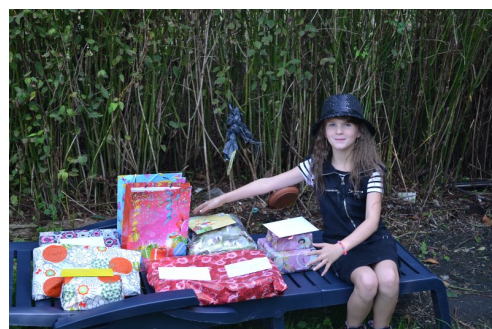
- Tom, 28 décembre 2013 à Montroeuil, anniversaire de ses trois ans.



- Mélanie, 31 Mars 2015, participation financière.



- Estelle, 29 Août 2015, anniversaire de ses dix ans.



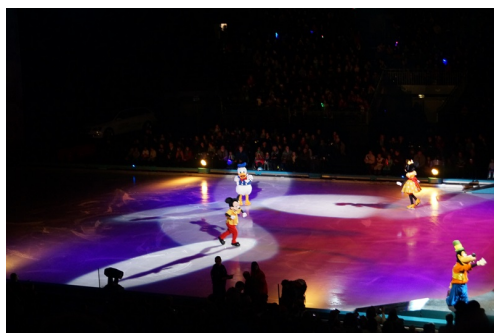
- Quentin, 14 Décembre 2015, participation financière.



- Ompriya, 20 Janvier 2016, rencontre avec la troupe Bharati.



- Keo, 13 Février 2016, les mondes féériques de Disney.



- Erwann, 21 Mai 2016, une journée chez les pompiers.





- Déborah, 29 Octobre 2016, rencontre avec Tatiana Seguin.



- Lina, 19 Novembre 2016, participation financière.



Retrouvez les autres rêves sur notre site.

## **b. Les rêves à réaliser**

- Plusieurs rêves en attente ou en préparation.

## **c. Solliciter un rêve**

- Rendez-vous sur notre site à l'adresse :
- <https://www.merveillesjohannie.be/reve/demande>.

## **d. Sponsoriser un rêve**

- Vous pouvez sponsoriser un rêve sur notre site à l'adresse :
- <https://www.merveillesjohannie.be/reve/sponsorise>

DUELZ Jocelyne Présidente
------------------------------